

ARRETE DU MAIRE

Objet :

Achat véhicule Electrique

N° AD-2024-04-11-07

Le Maire de la commune de LESPIGNAN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 qui permettent au Conseil Municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 Juin 2020 visée par les Services de la Sous-Préfecture de Béziers en date du 05 Juin 2020, au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, certaines fonctions énumérées à l'article L 2122-22 du CGCT dont la possibilité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 200 000 € HT.

Considérant la proposition de la Société GOUPIL présentant une offre pour un véhicule électrique.

Considérant l'article L. 224-7 à L. 224-8 du Code l'Environnement obligeant à l'acquisition de véhicule réduisant l'émission de gaz à effet de serre

Considérant la réduction du coût de fonctionnement

Considérant qu'il est prévu au budget 2024 les montants nécessaires à l'achat d'un véhicule en remplacement d'un PIAGGO Porter.

DECIDE

ARTICLE 1 – De valider la proposition de la Société GOUPIL pour un montant de 37 284.14 € TTC pour l'achat d'un véhicule G4 et d'une cuve d'arrosage.

ARTICLE 2 – La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte.

ARTICLE 3 – Un extrait de la présente décision sera affiché à la porte de la Mairie et une ampliation adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Béziers.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault le 16 AVR. 2024

Et publication ou notification

Duisio 23 AVR. 2024

Le Maire :

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 23 AVR. 2024

ID : 034-213401359-20240411-AD2024_04_11_07-AR



Fait à LESPIGNAN, le 11 avril 2024

Le Maire,

Jean-François GUIBERT